

PRIORITÉ EMPLOI

BUDGET 2014-2015

CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES

PRIORITÉ EMPLOI

BUDGET 2014-2015

CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES

*Finances
et Économie*

Québec 

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES - BUDGET 2014-2015

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-69437-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Novembre 2013



MOT DU MINISTRE

Au cours de la dernière année, le gouvernement a posé des gestes concrets et responsables pour stimuler la croissance économique du Québec et assurer des services de qualité à la population.

Il est essentiel de poursuivre sur cette lancée et de mettre en place les mesures nécessaires afin de favoriser la création d'emplois, tout en permettant à chacun de s'épanouir et de contribuer au développement de la collectivité.

Au cours des derniers mois, nous avons présenté la Politique économique Priorité emploi, qui vise à favoriser la création d'emplois et de richesse ainsi que les investissements privés. Nous avons également dévoilé notre vision novatrice de la solidarité qui nous permettra de continuer à offrir les meilleures politiques sociales.

La croissance économique, au Québec comme ailleurs, tarde à reprendre de la vigueur. Cette croissance modérée s'est traduite par un manque à gagner aux revenus. Dans ce contexte, l'atteinte de l'équilibre budgétaire dès cette année aurait exigé des gestes qui auraient nui à l'économie. Nous avons donc fait le choix responsable de reporter l'atteinte de l'équilibre budgétaire à 2015-2016, afin de protéger la croissance économique et l'emploi.

D'importantes décisions doivent être prises aux plans économique et financier. Je vous invite à me faire part de vos idées et de vos préoccupations afin que nous puissions établir ensemble les orientations à adopter pour faire face aux enjeux auxquels le Québec est confronté tout en respectant le cadre financier du gouvernement pour le retour à l'équilibre budgétaire.

Je vous remercie à l'avance pour votre participation aux consultations prébudgétaires.

Nicolas Marceau

TABLE DES MATIÈRES

1. Une politique économique pour l'emploi.....	1
2. Quatre initiatives stratégiques.....	2
2.1 La Politique nationale de la recherche et de l'innovation.....	2
2.2 La Politique industrielle québécoise.....	2
2.3 Le Plan de développement du commerce extérieur	2
2.4 La Stratégie d'électrification des transports	3
3. La solidarité : Une richesse pour le Québec	4
4. L'économie du Québec.....	5
5. La gestion des finances publiques	6
Exprimez-vous.....	7
Conclusion.....	8

1. UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE POUR L'EMPLOI

Lancée en octobre 2013, la Politique économique Priorité emploi prévoit des mesures budgétaires et fiscales totalisant près de 2 milliards de dollars afin de soutenir l'emploi et d'accélérer la croissance économique. Elle s'articulera autour de deux volets.

Le premier volet est consacré à quatre mesures phares pour stimuler la création d'emplois et les investissements, soit :

- l'utilisation des surplus d'électricité pour créer des investissements et des emplois;
- l'accélération des investissements publics prêts à démarrer pour rénover et moderniser les écoles, les infrastructures communautaires de sport et de loisir ainsi que les installations de la Société des établissements de plein air du Québec;
- des mesures fiscales pour stimuler les investissements des particuliers et des entreprises;
- la poursuite des investissements dans les infrastructures du Nord pour préparer l'avenir.

Le deuxième volet sera consacré à quatre initiatives stratégiques mises en place dans le cadre d'une approche intégrée pour créer des emplois :

- la Politique nationale de la recherche et de l'innovation;
- la Politique industrielle québécoise;
- le Plan de développement du commerce extérieur;
- la Stratégie d'électrification des transports.

De plus, deux mesures sectorielles ciblées, en tourisme et dans le secteur de la forêt, s'ajouteront à ces initiatives stratégiques.

□ Plus de 43 000 emplois additionnels d'ici 2017

La Politique économique Priorité emploi assurera la création de plus de 43 000 emplois qui s'ajouteront aux nouveaux emplois déjà prévus. Au total, ce sont 116 800 nouveaux emplois qui seront créés au cours des trois prochaines années.

Cette politique déclenchera 7,6 milliards de dollars d'investissements d'ici 2017. Elle permettra, pour la même période, d'accroître de façon permanente l'activité économique de 3 milliards de dollars par année.

TABLEAU 1

Politique économique – Cadre financier par objectif (en millions de dollars)

	Total
Une société du savoir bénéficiant d'une main-d'œuvre qualifiée	580,7
Des entreprises performantes	708,8
Une action directe sur les marchés d'exportation	82,0
Une stratégie d'électrification des transports	516,1
Un soutien à la rénovation verte	111,5
TOTAL	1 999,1

2. QUATRE INITIATIVES STRATÉGIQUES

2.1 La Politique nationale de la recherche et de l'innovation

Pour poursuivre la construction d'une société du savoir bénéficiant d'une main-d'œuvre qualifiée, le gouvernement met en place la Politique nationale de la recherche et de l'innovation. Elle vise principalement à diffuser le savoir, à faciliter le passage du savoir à l'innovation et à stimuler les investissements en recherche et en innovation. Ses actions couvrent cinq thèmes :

- mobiliser chercheurs, institutions et entreprises pour le développement du Québec;
- former la relève : transmettre la passion des sciences et de l'innovation;
- viser la collaboration et l'excellence : universités et collèges;
- favoriser l'entrepreneuriat scientifique et valoriser l'innovation industrielle;
- engager l'action gouvernementale.

2.2 La Politique industrielle québécoise

Pour conserver et améliorer sa place dans l'économie mondiale, le Québec doit demeurer compétitif. La Politique industrielle québécoise vise à doter le Québec d'entreprises performantes, produisant le plus efficacement possible et à moindre coût, et répondant aux critères élevés conditionnant l'intégration des produits de nos entreprises dans les grandes chaînes mondiales d'approvisionnement.

La Politique industrielle contribue également à l'atteinte des objectifs ambitieux que s'est donnés le gouvernement dans la Politique économique Priorité emploi. Les cibles définies visent à ce que le Québec dépasse la moyenne canadienne :

- en matière de croissance de la productivité du travail;
- en accélérant les investissements des entreprises en machines et matériel par travailleur.

2.3 Le Plan de développement du commerce extérieur

Dans un contexte économique mondial en constante mutation, le Québec doit accentuer la présence et la compétitivité de ses entreprises sur les marchés étrangers. Avec le Plan de développement du commerce extérieur, le Québec travaille à accroître les exportations pour qu'elles dépassent 55 % du PIB.

L'objectif est clair : réduire le déficit commercial du Québec par l'augmentation des exportations et la réduction des importations de pétrole. Pour ce faire, l'action du gouvernement et de ses partenaires sera maximisée et répondra davantage aux attentes des entreprises exportatrices québécoises.

La diversification des territoires d'exportation représente la clé d'une économie robuste, résiliente et porteuse d'avenir. L'Europe, les pays émergents, dont le BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), le Mexique et l'Afrique représentent de grands pôles de diversification des marchés d'exportation pour les entreprises québécoises. Le gouvernement s'engage à accompagner les entreprises québécoises dans leurs démarches pour accéder à ces marchés.

2.4 La Stratégie d'électrification des transports

Les transports électriques font partie des modes de locomotion de l'avenir. Le marché du transport électrique connaît un essor constant, notamment grâce aux progrès des technologies liées à la motorisation électrique et à la capacité énergétique des batteries.

Le développement d'une filière industrielle en transports électriques permettra à la fois de créer de la richesse et des emplois dans des secteurs de pointe, tels que l'électronique, l'électrotechnique, la mécatronique et la fabrication des équipements de transport, en plus de faire du Québec un leader mondial dans un domaine en plein développement.

Le Québec dispose d'un avantage comparatif considérable, avec la disponibilité d'énergie électrique de source renouvelable et un savoir-faire reconnu mondialement dans la production, le transport et l'utilisation de l'électricité.

3. LA SOLIDARITÉ : UNE RICHESSE POUR LE QUÉBEC

La solidarité est une valeur qui est au cœur du développement du Québec. Le gouvernement a dévoilé le document d'orientations et d'initiatives *La solidarité : une richesse pour le Québec*. Ce document réitère l'importance de la solidarité et intègre une vision novatrice de la solidarité au cœur de l'action gouvernementale. Il propose plusieurs mesures structurantes en matière de solidarité et définit des orientations qui devront désormais guider l'élaboration des politiques publiques.

La vision du gouvernement s'articule autour d'un triple équilibre : entre la solidarité et la prospérité, entre la solidarité et la responsabilité de chacun, et entre les besoins actuels et ceux des générations futures. De ce triple équilibre se dégagent trois orientations qui guideront la planification stratégique des ministères et organismes :

- agir auprès des personnes pour accroître leur bien-être et celui de leurs familles;
- soutenir ceux qui aident les autres en appuyant les organismes et les entreprises d'économie sociale qui œuvrent auprès des personnes et des familles;
- préparer l'avenir en favorisant la sensibilisation, la prévention et la concertation.

Le gouvernement du Québec a annoncé plusieurs nouvelles mesures concrètes dans ce domaine. Celles-ci représentent des investissements de près de 320 millions de dollars supplémentaires d'ici 2017. Au total, ce sont 2,9 milliards de dollars de plus en faveur de la solidarité qui auront été investis par le gouvernement entre septembre 2012 et 2017.

De nouvelles initiatives porteuses

Parmi les principales nouvelles initiatives annoncées lors du dévoilement du document d'orientations, on trouve les trois mesures suivantes :

- la bonification du financement de l'aide financière aux personnes seules prestataires de l'aide sociale;
- la hausse du financement gouvernemental à la mission d'organismes communautaires;
- le plan d'action *Un Québec fort de son immigration*.

4. L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

L'année 2013 a été marquée par un contexte international qui est demeuré fragile. La croissance mondiale est restée faible en 2013, tout comme en 2012.

- Au Québec, la croissance du PIB réel devrait ralentir en 2013 et s'établir à 0,9 %, en raison d'un ralentissement de la demande intérieure et du contexte économique international incertain. L'activité économique devrait s'accélérer à 1,8 % en 2014 avec le raffermissement attendu de la croissance aux États-Unis et l'amélioration graduelle de l'économie mondiale.

La création d'emplois devrait atteindre 44 600 en 2013 et 39 800 en 2014. Le taux de chômage passera de 7,7 % en 2013 à 7,6 % en 2014.

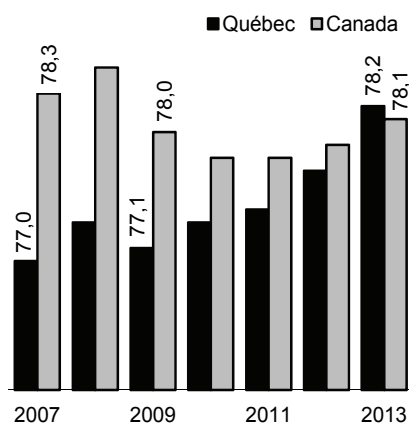
□ L'emploi en progression

Le taux d'activité, c'est-à-dire le nombre de personnes en emploi ou à la recherche active d'un emploi parmi la population de 15 ans à 64 ans, a fait d'importants progrès au Québec depuis 2007. Alors qu'avant la récession, cet indicateur illustrait un retard important au Québec, il montre maintenant que le Québec a dépassé le Canada.

Les gains sur le marché du travail au Québec sont également importants pour le taux d'emploi, c'est-à-dire le nombre de personnes disposant d'un emploi dans la population de 15 ans à 64 ans. L'écart de taux d'emploi par rapport au Canada a pratiquement disparu pour ce segment de la population.

GRAPHIQUE 1

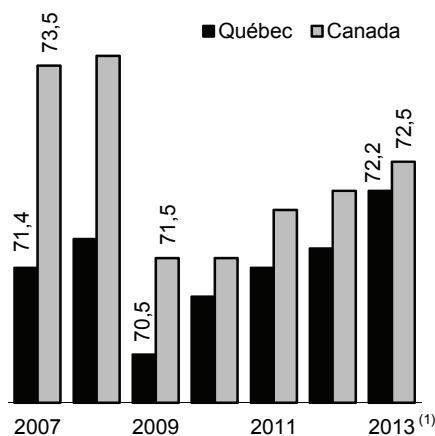
Taux d'activité de la population de 15 ans à 64 ans
(taux en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances et de l'Économie du Québec

GRAPHIQUE 2

Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans
(taux en pourcentage)



(1) Cumulatif des mois disponibles.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

5. LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

La croissance modérée de l'économie québécoise et celle de ses principaux partenaires commerciaux, combinée à une très faible inflation, s'est traduite par un manque à gagner important aux revenus.

Dans ce contexte, l'atteinte de l'équilibre budgétaire dès cette année n'aurait pu se faire qu'au prix de mesures qui auraient nui à la croissance économique. Le gouvernement a donc choisi de façon responsable de reporter de deux années l'atteinte de cet objectif.

Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu pour 2015-2016. Les déficits attendus sont de 2,5 milliards de dollars en 2013-2014 et de 1,75 milliard de dollars en 2014-2015. Le retour à l'équilibre budgétaire sera assuré, sans recourir à des hausses d'impôts ou de taxes :

- par la poursuite d'un contrôle rigoureux des dépenses, sans nuire à la croissance économique;
- par la mise en œuvre de la Politique économique Priorité emploi pour stimuler la création d'emplois et accélérer la croissance économique.

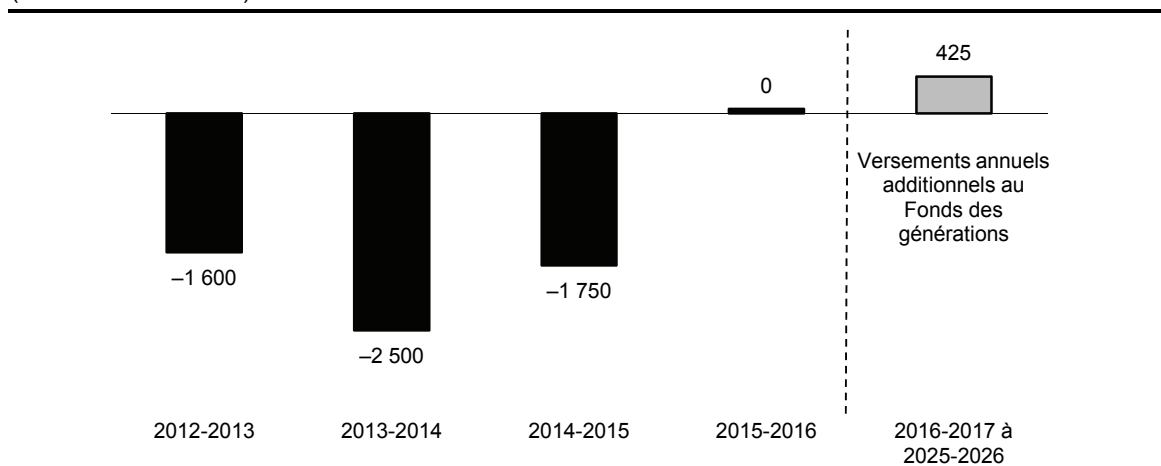
Le gouvernement a ramené la croissance des dépenses de programme à 1,2 % en 2012-2013, soit une baisse de 0,7 % par rapport à la cible de mars 2013. Il s'agit de la meilleure performance des dix dernières années. Pour 2013-2014, le niveau des dépenses de programmes est maintenu à 63 825 millions de dollars, comme prévu en mars 2013, soit une hausse de 2,5 %.

Pour les années 2014-2015 à 2016-2017, tant la croissance des dépenses de programmes que celle des dépenses consolidées sont établies à 2,0 %.

Par ailleurs, les objectifs de réduction de la dette sont maintenus. Afin d'assurer l'atteinte des objectifs de réduction de la dette d'ici 2025-2026, les versements prévus au Fonds des générations seront maintenus et augmentés à compter de 2016-2017, essentiellement afin de compenser l'impact des déficits occasionnés par le report de deux ans de l'équilibre budgétaire.

GRAPHIQUE 3

Solde budgétaire⁽¹⁾ de 2012-2013 à 2015-2016 et versements additionnels au Fonds des générations à compter de 2016-2017
(en millions de dollars)



(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

EXPRIMEZ-VOUS

Le gouvernement souhaite que les Québécois s'expriment sur les différents enjeux présentés dans ce document et sur d'autres questions importantes :

- Quelles mesures le gouvernement devrait-il mettre en place afin de favoriser l'investissement privé dans l'économie et créer de la richesse collective?
- Comment le gouvernement devrait-il disposer des surplus d'électricité du Québec?
- Le gouvernement devrait-il accélérer le remboursement de sa dette, et, si oui, de quelle manière?
- Quelles devraient être les priorités du gouvernement en matière de services sociaux?
- Quelles actions suggèreriez-vous au gouvernement en matière de création d'emplois durables et de qualité pour les travailleurs québécois?
- Quelles devraient être les priorités du gouvernement en matière de dépenses publiques?
- Quelles devraient être les orientations gouvernementales en matière d'exploitation des ressources naturelles appartenant à tous les Québécois?
- Le gouvernement devrait-il apporter des modifications à la fiscalité des particuliers ou à celle des entreprises?
- Que devrait faire le gouvernement pour stimuler la croissance économique des régions?
- Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions dont vous aimeriez faire part au ministre des Finances et de l'Économie?

Vous pouvez donner votre opinion sur ces questions en vous rendant sur le site des consultations prébudgétaires en ligne, à l'adresse suivante : consultations.finances.gouv.qc.ca.

CONCLUSION

Au cours de la dernière année, le gouvernement a agi afin de mettre en place une base économique et financière solide. La vision économique du gouvernement est claire : la prospérité actuelle et future dépend avant tout des investissements privés. Il faut donc prendre les moyens nécessaires pour accompagner les investisseurs et faire en sorte qu'ils trouvent au Québec un environnement favorable pour venir y créer des emplois et de la richesse.

De nombreuses actions ont été menées pour concrétiser cette vision. Des investissements majeurs ont été réalisés au cours des derniers mois, permettant la réalisation de projets prometteurs de création d'emplois et de richesse. Des entreprises de calibre mondial se sont établies au Québec, et plusieurs joueurs majeurs de notre économie ont annoncé des projets d'expansion. La politique économique du gouvernement contribuera également à favoriser l'investissement privé.

Par ailleurs, le gouvernement est parvenu à mettre de l'ordre dans les finances publiques et à redresser la situation. Malgré tout, la situation économique du Québec le contraint à repousser le retour à l'équilibre budgétaire. Afin de préserver la compétitivité fiscale, le gouvernement privilégie de ne pas hausser le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises. C'est plutôt grâce à un contrôle des dépenses rigoureux que les cibles de déficits seront respectées. Ainsi, l'équilibre budgétaire pourra être atteint sans nuire à la reprise économique. Le gouvernement entend poursuivre son action afin d'avoir des finances publiques équilibrées, et ce, de façon responsable et durable.

Les consultations en vue de la préparation du budget 2014-2015 permettent aux Québécois de s'exprimer sur les orientations que le gouvernement devrait choisir dans l'avenir. Vous êtes invités à participer à cette démarche et à faire connaître votre opinion.

La politique économique du gouvernement

Vous pouvez obtenir plus d'information sur la Politique économique Priorité emploi et sur les autres politiques du gouvernement en visitant les sites Internet suivants :

Politique économique Priorité emploi

economie.gouv.qc.ca/politiqueeconomique

Politique nationale de la recherche et de l'innovation

mesrst.gouv.qc.ca/pnri

Politique industrielle québécoise

economie.gouv.qc.ca/politiqueindustrielle

Plan de développement du commerce extérieur

mrifce.gouv.qc.ca/plancommerceexterieur

Stratégie d'électrification des transports

mce.gouv.qc.ca/electrification-transports

La solidarité : Une richesse pour le Québec

mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/pilier_solidarite.asp

S'informer / S'exprimer

consultations.finances.gouv.qc.ca

Finances
et Économie

Québec 

UN
QUÉBEC
POUR TOUS